Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ALIMENTATION, DE LA PECHE ET DES AFFAIRES RURALES

Direction Générale de l'Administration **Sous-direction du Développement Professionnel et des Relations Sociales** **Bureau de l'Action Sanitaire et Sociale** **Adresse : 78, rue de Varenne – 75349 Paris 07 SP** **Suivi par : Marius DURAND : 01.49.55.86.08** **Marie-Laure LADA : 01.49.55.50.04** **Fax : 01.49.55.80.59 – 01.49.55.74.41**	**NOTE DE SERVICE** **DGA/SDDPRS/N2004-1256** **Date: 21 septembre 2004**

Date de mise en application : Immédiate
Dates limite d'envoi des dossiers :
Hiver : **19 octobre 2004 - Printemps : 24 janvier 2005**
INVAC hiver-printemps : **12 octobre 2004**

Objet : Séjours familiaux subventionnés par l'ASMA Nationale

La note jointe présente les séjours familiaux de l'ASMA Nationale pour l'hiver 2004/2005 et le printemps 2005.

Les demandes d'inscription doivent être transmises avant chaque date butoir à :

ASMA Nationale – Secteur Séjours Familiaux – 8, rue du Helder – 75009 Paris

Le Sous-Directeur du Développement
Professionnel et des Relations Sociales

Philippe de CHAZEAUX

MOTS-CLES : ASMA NATIONALE, SEJOURS FAMILIAUX

Destinataires	
Pour exécution : Administration Centrale Etablissements publics Correspondants sociaux	Pour information :

SECTEUR SEJOURS FAMILIAUX
Permanents techniques : Marius DURAND : 01.49.55.86.08
Marie-Laure LADA : 01.49.55.50.04
Fax : 01 49 55 74 41 ou 01 49 55 80 59

SEJOURS FAMILIAUX DE L'ASMA
AUTOMNE - HIVER 2004/2005

LES SEJOURS PROPOSES DANS CETTE NOTE SONT SUBVENTIONNES EN FONCTION DU QUOTIENT FAMILIAL. Les inscriptions se font obligatoirement par écrit auprès de l'ASMA Nationale, aucune inscription n'est prise par téléphone.

Le DOSSIER COMPLET comprend :
- le bulletin d'inscription
- la copie de l'avis d'imposition (ou de non imposition) sur les revenus 2003 (ou les deux avis d'imposition en cas de concubinage, de vie maritale, d'union libre ou de régime sous pacs)
- un bulletin de salaire récent ou la copie du document ouvrant droit à pension pour les retraités
- un chèque d'arrhes

(Des justificatifs supplémentaires pourront être demandés pour les revenus non salariaux du foyer fiscal)

Ce dossier est à envoyer avant la date butoir indiquée sur chaque fiche à :

ASMA Nationale – Secteur séjours familiaux – 8 rue du Helder – 75009 PARIS
Le prix payé par le participant est égal au prix initial déduit de la subvention. Cette subvention est calculée en fonction du quotient familial (voir tableau p..5). Les arrhes correspondent au tiers du montant payé par le participant mais elles ne peuvent être inférieures à 76 €.

La subvention au QF sus mentionnée, est réservée aux personnels du Ministère de l'Agriculture de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires Rurales et des organismes sous convention avec l'ASMA, ainsi qu'à leurs conjoint, concubin et enfants à charges. Cependant, d'autres membres de la famille ou des personnes extérieures peuvent participer aux séjours sans qu'il leur soit appliqué de subvention ; ces dossiers ne seront pas considérés comme prioritaires. Les dossiers d'agents isolés sont acceptés. **En période de haute saison, les séjours de deux semaines ne sont pas prioritaires, ceci afin de permettre au plus grand nombre de bénéficier de l'action de l'ASMA, en conséquence, il est déconseillé pour le premier choix, d'opter pour deux semaines consécutives.**

Les chèques vacances sont acceptés comme moyen de paiement. Il est demandé de les transmettre par lettre recommandée avec accusé de réception.

La Responsable de secteur,

Patricia EBERSVEILLER

Le Président de l'ASMA Nationale,

Patrice ROUER

BULLETIN D'INSCRIPTION « SEJOURS FAMILIAUX ASMA »

Pièces à joindre au dossier : - copie bulletin de salaire (ou document ouvrant droit à pension pour les retraités) ; copie complète de l'avis d'imposition sur les revenus 2003, un chèque d'arrhes (avec un minimum de 76 €). Des justificatifs complémentaires pourront être demandés pour les revenus non salariaux du foyer fiscal.

Quotient familial en € :	Tranche QF :	% de subvention :
NOM du DEMANDEUR : **Prénom :**	**Adresse :**	
☎ domicile et/ou ☎ mobile :		
Service, adresse administrative et Email :		
☎ travail :	**Fax travail :**	
Nom / prénom conjoint :	**☎ conjoint :**	

	NOM	Prénom	Sexe	lien de parenté	Né(e) le
Demandeur ☞					
Conjoint ou concubin					
Autres ☞					
" ☞					
" ☞					
" ☞					
" ☞					

Indiquez si possible plusieurs choix de lieu et le type de location : appt. 4/6, studio…

Choix	Lieu	Date début	Date fin	Type de location	Paris nbr de nuitées	pension	½ pension
1er		/ /	/ /				
2ème		/ /	/ /				
3ème		/ /	/ /				
4ème		/ /	/ /				
5ème		/ /	/ /				

Montant total du 1er séjour demandé (1) :	
Montant de la subvention ASMA (2) :	
Arrhes à verser : soit 30% du total (1) moins la subvention (2), arrondies à l'euro supérieur **:**	
SOLDE :	

Une assurance annulation est proposée pour l'Alpe d'Huez, merci d'indiquer si vous souhaitez la prendre : **Assurance annulation OUI / NON ***Règlement Bons CAF (pour l'Alpe d'huez uniquement) : OUI / NON * (à envoyer dès réception de votre confirmation).

Je déclare avoir pris connaissance des tarifs ainsi que des conditions d'annulation et certifie exacts les renseignements spécifiés ci-dessus.
Le règlement du solde est à envoyer à l'ASMA Nationale **au plus tard un mois avant le départ**.

Date : Lu et approuvé SIGNATURE :

à retourner avant les dates butoirs (indiquées sur chaque fiche technique) à l'adresse suivante :
ASMA Nationale - Secteur « Séjours familiaux» - 8 rue du Helder 75009 PARIS

Vos informations complémentaires :

* rayez la mention inutile

Comment calculer le QF ?

R = Revenu fiscal de référence Nombre de parts fiscales	**QF = R : (N x 12)**

Pour les personnes isolées et n'ayant qu'une part fiscale, il convient d'ajouter 0,25 de part supplémentaire, c'est à dire de diviser le revenu fiscal de référence par (1,25 x 12 soit 15).

Les revenus négatifs ou positifs provenant d'activités non salariales seront remplacés par un revenu imposable fictif, équivalent au montant du SMIC net imposable (après application des abattements).

Quotient familial	Tranche	Pourcentage de réduction sur le prix total du séjour :
de 0 à 351 €	1	60%
de 352 à 480 €	2	50%
de 481 à 579 €	3	40%
de 580 à 762 €	4	35%
de 763 à 960 €	5	30%
de 961 à 1159 €	6	25%
de 1160 à 1342 €	7	20%
plus de 1342 €	8	10%

Aux personnes n'appartenant pas au Ministère de l'Agriculture ou d'un organisme ayant passé une convention avec l'ASMA, il n'est appliqué aucune subvention.

CONDITIONS D'ANNULATION

L'annulation d'un séjour entraîne des frais facturés par nos prestataires de services. Ces frais varient en fonction de la date de demande d'annulation par rapport à la date de début du séjour. Sauf cas de force majeure dûment justifié, l'ASMA ne peut supporter cette dépense. Vous trouverez ci-dessous les taux retenus sur le montant du séjour.

Plus de 30 jours avant le début du séjour il sera retenu **30 %** du montant total du séjour

Moins de 30 jours et plus de 20 jours avant le début du séjour il sera retenu **50 %** du montant total

Moins de 20 jours et plus de 7 jours avant le début du séjour il sera retenu **70 %** du montant total

Moins de 7 jours avant la date du début du séjour il sera retenu **80 %** du montant total

Sous les 48 heures avant la date du début du séjour il sera retenu **90 %** du montant total

FRAIS D'ANNULATION INVAC

Dans tous les cas, des frais d'annulation pour un montant forfaitaire de **30,5 €** restent acquis à l'association gestionnaire,

de 45 jours à 30 jours avant le début du séjour, l'acompte reste acquis,
du 29ème jour au 15ème jour, il sera retenu **50 %** du montant du séjour,
du 14ème au 8ème jour, il sera retenu **75 %** du montant du séjour,
du 7ème au jour d'arrivée, il sera retenu **100 %** du montant du séjour.

Le nombre de jours est calculé en tenant compte du cachet de la poste ou de la date du fax. Le séjour est dû entièrement en cas d'arrivée tardive, de départ anticipé, en particulier par le fait des horaires d'avion, ou de membres absents. L'annulation ou la modification d'un séjour, après le versement de l'acompte doit être signalée à l'INVAC.

La garantie est couverte :

- suites à des séquelles, complications ou aggravations d'une maladie
- complications de grossesse
- licenciement économique ou celui du conjoint à condition que la procédure n'ait pas été engagée avant l'achat du séjour
- convocation par une administration

SOMMAIRE

LES SITES ASMA : HIVER – PRINTEMPS 2004 - 2005

Bulletin d'inscription à remplir lisiblement, accompagné des pièces demandées **P 4**

Calcul du QF **P 5**

Conditions d'annulation **P 6**

HIVER – PRINTEMPS

dates butoir 12 octobre, 19 octobre 2004 et/ou 24 janvier 2005

MEGEVE	Haute-Savoie	ASMA	Pension complète	**P 8**
MALBUISSON	Doubs	ASMA	Location	**P 9**
CHAMONIX	Haute Savoie	ASMA	Location	**P 10**
ORCIERES-MERLETTE	Hautes-Alpes	ASMA	Location	**P 11**
ALPE d'HUEZ	Isère	INVAC	½ pension – pension complète - location	**P 12 et 13**
PONTIVY	Morbihan	ASMA	Location	**P 14**
FONT ROMEU	Pyrénées-Orientales	ASMA	Location	**P 15**

PRINTEMPS

date butoir 24 janvier 2005 uniquement

SAINT TROPEZ	Var	ASMA	Location	**P 16**
PUGET SUR ARGENS	Var	ASMA	Location	**P 17**
AUREILHAN-MIMIZAN	Landes	ASMA	Location	**P 18**

TOUTE L'ANNEE

réservation 2 mois à l'avance

PALAIS BOURBON	Paris	Palais Bourbon	Location	**P 19**
Appartements à Paris	Paris	Pierre & Vacances	Location	**P 20**
Carte pass	Paris	ASMA		**P 21**

MEGEVE (Haute-Savoie) Chalet de Rochebrune
Gestionnaire : **ASMA - Centre non agréé CAF**
Renseignements et inscription : Marius DURAND
Tél. : 01 49 55 86 08 - FAX 01 49 55 80 59
Date butoir hiver/printemps : 19 octobre 2004

SITUATION : Situé à 1754 m d'altitude, le chalet de l'ASMA est situé au milieu des pistes (accès par téléphérique). Vue imprenable sur le Mont Blanc et les Aravis. Un domaine skiable de 460 km de pistes.

ENVIRONS : Chamonix, l'Aiguille du midi et la vallée blanche, les grands Montets, Saint Gervais.

ANIMATIONS : Au Chalet : bibliothèque, jeux de société, ping-pong. Soirées fondue, diapositive, dansante. Balade en raquettes : Possibilité de louer des raquettes au chalet, prévoir les chaussures de randonnée.
A Megève : Au Palais des sports patinoire olympique, patinoire de plein air, piste de curling, mur d'escalade, tennis couvert, piscine, médiiathèque, le musée de Megève et du Haut Val d'Arly.

Pour les enfants : Club des Piou-piou de la caboche de 3 à 5 ans et Meg'accueil, de 18 mois à 12 ans.

ACCES : Route : N508, N212, A40, E25. Puis uniquement par téléphérique. SNCF : TGV gare de Sallanches, autocar jusqu'à Megève puis navette gratuite de la gare routière jusqu'au téléphérique.

ARRIVEE le dimanche soir 16 h. repas du soir.
DEPART le dimanche matin 9h.

LOGEMENT : L'ASMA dispose de :
- 3 Chambres de 2 lits - 8 Chambres de 3 lits
- 2 Chambres de 4 lits – 1 Chambre de 5 lits

Après les dates butoir, pour les disponibilités, veuillez contacter :
Chalet du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche
Mr Yvan Réthoré ou Mme Francine Verineux
Plateau de Rochebrune - 74120 MEGEVE
Tél. 04.50.58.99.81 - Fax 04.50.93.06.82
mèl : y.rethore@free.fr

Prix (forfait remontées mécaniques, taxes de séjour et cours de ski inclus). Pour les enfants, les cours de ski sont inclus à partir de 6 ans et uniquement durant les vacances scolaires. Draps non fournis. par personne et par semaine, en pension complète, boissons non comprises sauf repas de réveillons.

Périodes de séjours	Adultes	9 ans à moins de 12 ans	4 ans à moins de 9 ans	3 ans à moins de 4 ans	Le séjour des enfants de moins de trois ans, l'hiver, est déconseillé du fait de la hauteur du site et de l'obligation de prendre le téléphérique pour accéder au chalet
Du samedi 18 décembre au dimanche 26 décembre	492	418	344	295	
---------- **ou** ---------- du dimanche 19 décembre au dimanche 26 décembre	442	375	310	177	
Du 26 décembre au dimanche 2 janvier 2005	442	375	310	177	
Du 2 janvier au 6 février 2005	404	344	284	161	
Du 6 février au 6 mars 2005	426	362	297	171	
Du 6 mars au 13 mars 2005	**Semaine ski/salsa et rock : cours de 18h00 à 19h30 tous les jours, niveau débutant, intermédiaire, confirmé, animée par deux professeurs : 460 euros.**				
Du 13 mars au 3 avril 2005	404	344	284	161	
Du 3 avril au 10 avril 2005	398	337	278	159	
Du 10 avril au 25 avril 2005	330	280	231	132	

MALBUISSON (Doubs) Location

Gestionnaire : **ASMA -** Village non agréé CAF
Renseignements : Marius DURAND
Tél 01 49 55 86 08 - FAX 01 49 55 80 59 – 74.41

Date butoir automne : 19 octobre 2004
Date butoir printemps : 24 janvier 2005

Après ces dates il est possible de s'inscrire, dans la mesure des places disponibles.

SITUATION : Le chalet se trouve à proximité immédiate du lac de Saint Point, patinoire naturelle (900 m d'altitude) à 9 km de la station de Métabief (1000 m d'altitude) d'où partent 42 km de ski alpin, 50 km de fond sur des sommets entre 1200 et 1400 m d'altitude où l'effort sera récompensé par un panorama unique sur les Alpes. Pistes raquettes et piétonnes 55 km balisées pour 12 parcours de tous niveaux. A proximité le site de la Fuvelle entre lacs et forêt propose 95 km de ski nordique. Sur place commerces et services.

ENVIRONS : Pontarlier, la saline d'Arc et Senans classée au patrimoine mondial, Salins les Bains, Arbois, Lons, Besançon, la source du Doubs à Mouthe, le parc du chien polaire à Chaux Neuve, Joux et son château dominant la cluse de Pontarlier, Morteau.

A déguster : gastronomie de la Franche-Comté : saucisses de Morteau, Comté, Morbier, Vins du Jura.
Seuls les (petits) animaux de compagnie sont acceptés.

Accès : SNCF Dijon-Frasne ou Lyon Frasne puis navette. Voiture conseillée.

ARRIVEE le samedi 15 h.
DEPART le samedi avant 10 h

Le chalet sur un étage, se compose de :

- 2 gîtes de 4 personnes (1 lit de 140 et deux lits de 80)
- 2 gîtes de 7 personnes (1 lit de 140 et 5 lits de 80)

Au sous-sol, une salle de télévision, à coté de la maison, dans le jardin, une salle de ping-pong.
Draps non fournis.

Adresse du site :
Chalet des Crousettes
33, Grande Rue
25160 MALBUISSON

TARIFS (éclairage et chauffage compris). Une caution de 75 € sera demandée

PERIODE DE LOCATION	APPARTEMENT 4 LITS	APPARTEMENT 6/7 lits
Du 18 décembre au 1er janvier 2005	250 €	321 €
Du 1er janvier au 5 février 2005	178 €	232
Du 5 février au 5 mars 2005	250 €	321
Du 5 mars au 9 avril 2005	178 €	232
Du 9 avril au 7 mai 2005	250 €	271
Du 7 mai au 4 juin 2005	178 €	232 €
Week-end du samedi 10h au dimanche 19h	34 €	49 €

CHAMONIX (Haute-Savoie)
Gestionnaire : ASMA - non agréé CAF

Renseignements et inscriptions : Marius DURAND
Tél. 01 49 55 86 08 FAX 01 49 55 80 59
Date butoir Hiver : 19 octobre 2004
Date butoir Printemps : 24 janvier 2005

Après ces dates il est possible de s'inscrire directement sur place, dans la mesure des places disponibles.

SITUATION : Un site classé au patrimoine mondial, entre la chaîne du Mont-Blanc et la chaîne des Aiguilles Rouges, à proximité du centre de Chamonix, un domaine skiable doté de 140 km de pistes pour tous niveaux et 66 remontées mécaniques dans toute la vallée.

ENVIRONS : Le téléphérique de l'Aiguille du Midi reliant la Vallée Blanche, le petit train du Montenvers donnant accès à la mer de glace, le glacier des Bossons. Deux téléphériques, en centre ville, mènent soit à l'Aiguille du Midi, soit au Brévent.

STATION : 1035 - 4807 m capitale mondiale de l'alpinisme, Chamonix est la Mecque des vacances à la montagne. La ville possède un centre sportif doté d'un espace nautique, d'une salle d'escalade, d'une patinoire... Pour les non-skieurs, 17 km de chemins de promenade. Facilités de parking.

ARRIVEE le samedi 14 H.
DEPART le samedi 11 H.

L'école de ski français accueille les enfants dès l'âge de 4 ans. Tél. : 04.50.53.22.57
Pour les plus petits (6 mois - 3 ans) le Panda-club est ouvert : 04.50.55.86.12

Location Animaux acceptés

ACCES : Route : A40, RN205 direction « Les Plans ».TGV gare de Saint-Gervais les Bains puis Chamonix Mont-Blanc

LOGEMENT : L'ASMA dispose d'un chalet totalement rénové comprenant :
1 gîte 4 personnes (1 lit 2 pl. + 1 lit gigogne - coin cuisine).
1 gîte 6 personnes (1 lit 2 pl. + 2 lits gigognes - cuisine, toilettes).

OUVERTURE permanente.

ADRESSE DU SITE
Chalet des Plans
22 chemin des forestiers
74700 CHAMONIX MONT BLANC

Après les dates butoir, s'inscrire auprès de :

Pierre-Laurent Portier - ASMA 74
(Permanence uniquement le vendredi après-midi)
Service vétérinaire départemental
9, rue Blaise Pascal
74600 SEYNOD
Tél : 04 50 10 31 02 – Fax : 04.50.10.90.80

Tarif : Forfait électricité compris, un supplément sera demandé en cas de dépassement		
PRIX par semaine/Gîte	**Gîtes 4 lits**	**Gîtes 6 lits**
Du 18 décembre au 1er janvier 2005	332 €	448 €
Du 1er janvier au 5 février 2005	220 €	279 €
Du 5 février au 5 mars 2005	332 €	448 €
Du 5 mars au 9 avril 2005	220 €	279 €
Du 9 avril au 7 mai 2005	332 €	448 €
Du 7 mai au 4 juin 2005	332 €	279 €
Week-end selon disponibilités du samedi 11h au dimanche 19 h	47 €	62 €

ORCIERES MERLETTE (ALPES DU SUD)

Gestionnaire : **ASMA -** Village non agréé CAF
Renseignements et inscriptions : Marius DURAND
Tél. : 01 49 55 86 08 - FAX 01 49 55 80 59

Date butoir hiver : 19 octobre 2004
Date butoir printemps : 24 janvier 2005
Après ces dates il sera possible de s'inscrire dans la mesure des places disponibles**.**

SITUATION : Orcières - Merlette 1850 - 2655 près des 91000 hectares du parc des Ecrins où se trouve le village de Prapic et son musée, à 4 km d'Orcières dispose 30 remontées mécaniques desservant 85 km de ski alpin, 25 km de ski nordique et 25 km de sentiers balisés. La station possède aussi un espace spécifique pour les nouvelles glisses.

ENVIRONS :
Au dessus d'Orcières, le village d'igloos de Kanata à 2200 m offre des activités comme des balades à chiens de traîneaux, de la sculpture sur glace etc..
Le lac de Serre Ponçon qui s'étend sur 3000 hectares et son muséoscope. Briançon et l'Italie
Les Vallées de Névaches et du Queyras.
La Vallée encaissée du Valgaudemar longue de 24 km dotée de sommets de plus de 3 000 mètres, son torrent, le Séveraisse, et ses nombreuses cascades.
Le musée départemental de Gap.

ANIMATIONS :
décembre, foulée de la première neige en ski de fond, janvier derby du soleil (toutes les glisses)
Le Palais des Sports offre un équipement exceptionnel, piscine, patinoire, espace détente (hammam, sauna...)
Marché le jeudi.
Ski de fond nocturne, randonnées raquettes, chiens de traîneaux. Snowpark en altitude.
Pour les petits :
De 9 mois à 6 ans : garderie (renseignements : Maison du Tourisme 04.92.55.8 9.89)

Location

ACCES : SNCF ligne Marseille ou Paris Briançon, liaison TGV avec changement à Valence ou Grenoble. Gare de Gap puis liaison autocar Gap-Orcières. La voiture est toutefois nettement conseilllée. Par Route : Direction Grenoble par l'A48, l'A49 ou l'A41, puis prendre la route Napoléon (RN85) via Vizille-la-Mûre 13km avant Gap prendre à gauche la vallée du Drac puis direction Orcières.

LOGEMENT : 1 studio de 33m^2 pour 4/5 personnes. Balcon, 1 clic-clac (2 places) dans le séjour, 2 lits superposés dans la chambre et 1 lit pliant, salle de bains, W.C., sol en linoléum, kitchenette équipée. Draps non fournis. Animaux non acceptés

Ouvert toute l'année

ARRIVEE le Samedi 16 h
DEPART le Samedi 10 h

ADRESSE DU SITE
Résidence « Les Chaumettes »
05170 Orcières-Merlette
Tél : 04.92.55.71.74 – Fax 04.92.55.74.64

*TARIF : **par semaine en location***

Du 18 décembre au 1er janvier 2005	**126**
Du 1er janvier au 5 février 2005	**115**
Du 5 février au 5 mars 2005	**208**
Du 5 mars au 9 avril 2005	**141**
Du 9 avril au 7 mai 2005	**208**
Du 7 mai au 4 juin 2005	**141**

L'ALPE D'HUEZ (Isère) Pension complète, Demi-Pension ou Location

Gestionnaire : **INVAC -** Village agréé CAF N° 7938279

Renseignements : Marie-Laure LADA
Tél : 01 49 55 50 04 - Fax 01 49 55 74 41 ou 80 59

Date butoir Hiver et printemps : 12 octobre 2004

Après ces dates, il ne sera possible d'obtenir une réservation que dans la limite des places et du budget disponibles.

SITUATION : A 1.860 m d'altitude, l'Alpe d'Huez est un des grandes domaines du Dauphiné, de réputation internationale, aménagé pour toutes les glisses, il est enneigé toute l'année.
Domaine skiable des Grandes Rousses : Dénivelé de 2080 m avec 220km de pistes, 85 remontées mécaniques et 700 canons à neige.

VOTRE SEJOUR en PENSION, DEMI-PENSION ou LOCATION.

A 350 m du départ des remontées mécaniques des « bergers », l'ASMA vous propose son village de vacances. Il est composé de trois petites résidences comprenant chacune des appartements (26m²) et d'un espace commun de vie (à 30m) avec accueil, restaurant, bar, salle de spectacles, salon TV, club enfants et buanderie.

Attention : En pension et demi-pension, village réservé aux familles de 4 personnes et plus, surtout en période de vacances scolaires.

LOISIRS
- Animation familles assurée par « Accueil 2001 » du 20/12/2004 au 24/04/2005.
- Ski de piste : 108 pistes dont 39 vertes, 30 bleues, 26 rouges et 13 noires, espace débutants, surf et snow.
- Accès aux remontées mécaniques : Seuls les forfaits de ski alpin VISALP de 6 jours ou 5 jours seront subventionnés au quotient familial pour les personnes de votre foyer fiscal figurant sur votre bulletin d'inscription. Il vous suffira de nous transmettre, dans un délai d'**un mois après votre retour**, une facture détaillée de ces forfaits accompagnée des cartes utilisées (ces dernières pourront vous être retournées).

Vos enfants : Nurseries de 2 à 4 ans,
Club de 5 à 11 ans du dimanche au vendredi.

OUVERTURE :
Pension, Location : du 19/12/2004 au 23/04/ 2005
Demi-pension : possible **SAUF** du :
du 26/12 au 02/01/2004 et du 05/02 au 05/03/2005

ADRESSE DU SITE : RELAIS SOLEIL RENCONTRES
LES OUTARIS
38750 ALPE d'HUEZ
Tél : 04.76.80.30.43

ARRIVEE : samedi 16h (dîner pour la pension)
DEPART : samedi 10h (petit-déjeuner pour la pension)
SAUF :
du 19/12/04 au 09/01/05 Arrivée et Départ Dimanche ;
du 09/01 au 15/01/05 Arrivée dimanche et Départ Samedi

SAUF : du 19/12 au 09/01/05 Arrivée dimanche
ACCES :
Route : après Alpe Huez, suivre « accès est » et 1ère route à gauche après la station service.
SNCF : Gare de Grenoble, puis car (55 km)
Cars VFD – Tél : 08.20.83.38.33

LOGEMENT : **L'ASMA dispose d'une réservation prioritaire par semaine dans** :

- 5 appartements de 5 personnes
- 3 appartements de 6 personnes

Les appartements de 5 lits comprennent un séjour avec kitchenette équipée et 2 lits gigognes, une chambre avec 3 lits, 1 sanitaire pour chaque pièce .

Les appartements de 6 lits comprennent un séjour avec kitchenette équipée et 2 lits gigognes, une chambre avec 2 lits superposés (4 couchages) et sanitaires.

CONDITIONS DE SEJOUR :
Entretien du logement par la famille. Draps fournis. Vin compris aux repas en pension et demi-pension.
Possibilité de panier-repas sur les pistes.
Demi-pension possible sauf pendant les vacances scolaires de fin d'année et de février.

TARIFS ALPE D'HUEZ

Bons CAF acceptés. Numéro d'agrément : 7938279. Age des enfants au jour d'arrivée (gratuité pour les enfants de moins de 1 an sans prestation) - Frais d'adhésion 11 €. Taxe de séjour en sus. Assurance annulation 30.50 €
(à préciser sur votre bulletin d'inscription). Si vous omettez de le faire, vous ne pourrez pas bénéficier de ce service.
(1) Mode de calcul du quotient familial de l'INVAC : Revenu imposable (sur dernier avis d'imposition) divisé par 12 fois le nombre de parts fiscales.
Déduire ensuite la subvention ASMA (de 10 à 60 %) en vous reportant au mode de calcul indiqué dans la note de service.

Toute modification de la demande de séjour entraînera des frais de la part de notre prestataire d'un montant de 30,50 €.
A titre indicatif, tarifs forfaits de ski 6 jours Visalp : 171,50 € pour les adultes et 121,50 € pour les enfants

	Quotient familial de l'INVAC mensuel par part fiscale (1)							
	Moins de 325 €		Moins de 460 €		Moins de 730 €		730 € et +	
	Pension	½ pension	Pension	½ pension	Pension	½ pension	Pension	½ pension
Du 19 décembre au 26 décembre 2005 - du 15 janvier au 5 février 2005 – 5 mars au 16 avril 2005								
+ de 16 ans	303 €	242,4 €	321 €	256,8 €	356 €	284,8 €	392 €	313,6 €
de 11 à 15 ans	272,7 €	218,16 €	288,9 €	231,12 €	320,4 €	256,32 €	352,8 €	282,24 €
de 6 à 10 ans	242,4 €	193,92 €	256,8 €	205,44 €	284,8 €	227,84 €	313,6 €	250,88 €
de 3 à 5 ans	181,8 €	145,44 €	192,6 €	154,08 €	213,6 €	170,88 €	235,2 €	188,16 €
de 1 à 2 ans	121,2 €	96,96 €	128,4 €	102,72 €	142,4 €	113,92 €	156,8 €	125,44 €
			Location Appt 5/6 pers.			**464 €**		
Du 26 décembre au 2 janvier 2005								
+ de 16 ans	324 €	non	343 €	non	381 €	non	419 €	non
de 11 à 15 ans	291,6 €	non	308,7 €	non	342,9 €	non	377,1 €	non
de 6 à 10 ans	259,2 €	non	274,4 €	non	304,8 €	non	335,2 €	non
de 3 à 5 ans	194,4 €	non	205,8 €	non	228,6 €	non	251,4 €	non
de 1 à 2 ans	129,6 €	non	137,2 €	non	152,4 €	non	167,6 €	non
			Location app 5/6 pers			**670 €**		
Du 02 janvier au 9 janvier – du 16 avril au 23 avril 2005								
+ de 16 ans	236 €	188,8 €	250 €	200 €	278 €	222,4 €	306 €	244,8 €
de 11 à 15 ans	212,4 €	169,92 €	225 €	180 €	250,2 €	200,16 €	275,4 €	220,32 €
de 6 à 10 ans	188,8 €	151,04 €	200 €	160 €	222,4 €	177,92 €	244,8 €	195,84 €
de 3 à 5 ans	141,6 €	113,28 €	150 €	120 €	166,8 €	133,44 €	183,6 €	146,88 €
de 1 à 2 ans	94,4 €	75,52 €	100 €	80 €	111,2 €	88,96 €	122,4 €	97,92 €
			Location Appt 5/6 pers.			**361 €**		
Du 9 janvier au 15 janvier								
+ de 16 ans	223 €	178,4 €	236 €	188,8 €	263 €	210,4 €	289 €	231,2 €
de 11 à 15 ans	200,7 €	160,56 €	212,4 €	169,92 €	236,7 €	189,36 €	260,1 €	208,08 €
de 6 à 10 ans	178,4 €	128,44 €	188,8 €	151,04 €	210,4 €	168,32 €	231,2 €	184,96 €
de 3 à 5 ans	133,8 €	107,04 €	141,6 €	113,28 €	157,8 €	126,24 €	173,4 €	138,72 €
de 1 à 2 ans	89,2 €	71,36 €	94,4 €	75,52 €	105,2 €	84,16 €	115,6 €	92,48 €
			Location Appt 5/6 pers.			**361 €**		
Du 05 février au 05 mars 2004								
+ de 16 ans	375 €	non	397 €	non	441 €	non	485 €	non
de 11 à 15 ans	337,5 €	non	357,3 €	non	396,9 €	non	436,5 €	non
de 6 à 10 ans	300 €	non	317,6 €	non	352,8 €	non	388 €	non
de 3 à 5 ans	225 €	non	238,2 €	non	264,6 €	non	285 €	non
de 1 à 2 ans	150 €	non	158,8 €	non	176,4 €	non	194 €	non
			Location Appt 5/6 pers.			**870 €**		

PONTIVY (Morbihan) "Manoir du Gros Chêne" Location - Animaux acceptés

Gestionnaire : **ASMA** - Village non agréé CAF
Renseignements et inscriptions : Marius DURAND
Tél. : 01 49 55 86 08 - FAX 01 49 55 80 59

Date butoir HIVER : 19 octobre 2004
Date butoir printemps : 24 janvier 2005

Après cette date il sera possible de s'inscrire directement sur place, dans la mesure des disponibilités

SITUATION : A équidistance de la Manche et de l'Océan, sur le domaine du LEGTA de Pontivy, dans un manoir du 15ème siècle, restauré, à 2 km de la ville pour tous les services.

ENVIRONS : Lac de Guerlédan, rivière d'Etel, Lorient, Auray, Golfe du Morbihan, Vannes, Belle-Ile, Josselin, Brocéliande, St Brieuc.

ANIMATION : Randonnées, canoë Kayak, pêche, bicyclette le long du canal de Nantes à Brest et du Blavet.
ARRIVEE le samedi à partir de 16 h.
DEPART le samedi avant 10h.

Animaux acceptés

Accès **:** N164, D700, D767 - Voiture conseillée

LOGEMENT : L'ASMA dispose de :

1 gîte pour 4/6 personnes

OUVERTURE toute l'année.

Les renseignements pratiques vous seront communiqués lors de la confirmation de la réservation.

ADRESSE DU SITE :

MANOIR DU GROS CHENE
LEGTA DE PONTIVY
56300 PONTIVY

Après la date butoir, s'inscrire auprès de

Mme Annie LE GOFF
PENNARUN
61 rue de Bretagne
56300 PONTIVY
☎ 02 97 27 99 17 FAX 02 97 25 63 34

TARIF : Prix par semaine Année 2004 - 2005. Du samedi 16 h au samedi suivant 10h. Les prix indiqués s'entendent nets, compris éclairage et chauffage. Laverie 2 € par machine. Une caution de 150,00 € sera demandée à l'arrivée.

300 € par semaine - formule week-end 75 €
Forfait nettoyage : 40 €

FONT ROMEU (Pyrénées - Orientales) Location 15

Gestionnaire : **ASMA -** Village non agréé CAF

Renseignements et inscriptions :
Marie-Laure LADA - Tél. : 01 49 55 50 04
FAX 01 49 55 74.41 – 01 49 55 80 59

Date butoir : 19 octobre 2004

Après cette date il sera possible de s'inscrire dans la mesure des places disponibles.

SITUATION : 1800-2200 m, Font Romeu est une station touristique et sportive dotée de 52 km de pistes, située dans la vallée de la Cerdagne la station est reliée à Pyrénées 2000 et ses 460 canons à neige. Font Romeu est aussi célèbre pour le four solaire d'Odeillo (le plus puissant du monde), à trois kilomètres, visite toute l'année.

ENVIRONS : L'art baroque avec l'église de Saillagouse, l'art roman avec celle d'Angoustrine ou celle d'Estavar. Le lac de Matemale, le site classé des Bouillouses, 1800 hectares à 2107m d'altitude et ses lacs.

STATION : Patinoire, tennis, équitation,piscine. Tous commerces y compris station-service. Balades en chiens de traîneaux grâce au centre européen d'entraînement canin en altitude, balades en raquettes, à cheval aussi, ski de fond avec 95 km de boucles, surf-park. Les enfants ne sont pas oubliés, entre halte-garderie de 3 mois à 3 ans et jardins de 3 à 10 ans ; sans compter l'école de ski.

LA RESIDENCE : La résidence, de cinq étages avec ascenseur, se trouve au cœur de la station, à 400 m de la télécabine et est orientée sud/sud-ouest. Local à skis, prêt de fer à repasser, sèche-cheveux, jeux de société. Une vue imprenable sur les Pyrénées. Les draps sont fournis ainsi que les taies d'oreiller par personne, ainsi q'un torchon de vaisselle.
Une caution de 200 € vous sera demandée, la taxe de séjour est payable sur place soit 0.30€/jour gratuit pour les enfants de moins de 13 ans.
Le ménage est à faire par les occupants .
Animaux acceptés à raison de 46 € par semaine et par animal
(sur présentation d'un certificat antirabique)

ACCES : Route : Par l'A9 sortie Perpignan Nord (87km de Font Romeu). Suivre la direction Andorre ; à la station la résidence se trouve à coté de la Poste.
SNCF : Arrêt Latour de Carol ou Font-Romeu Odeillo avec navette en période de vacances scolaires.

LOGEMENT :
L'ASMA dispose d'un 2 pièces d'environ, 32m² pour 6 personnes comprenant .
un séjour avec canapé lit (2 couchages), chambre avec 1 lit double, coin-cabine ou alcôve avec 2 lits superposés, une kitchenette équipée, lave vaisselle salles de bains et WC séparés.
Balcon ou terrasse (en rez de jardin)

OUVERTURE Du 18/12/2004 au 19/03/2005

ADRESSE DU SITE
Le Pedrou
20, rue du Dr Capelle
66120 Font-Romeu
Tél. 04.68.30.66.99 - Fax 04.68.30.67.57

ARRIVEE le samedi à partir de 17 heures
DEPART le samedi avant 10 heures

**En cas d'arrivée tardive, prévenir impérativement la résidence*

TARIF par SEMAINE - draps inclus	
Dates	**2 pièces 6 personnes**
Du 18 décembre au 02 janvier 2005	517 €
02 janvier au 05 février 2005	347 €
05 février au 05 mars 2005	776 €
05 mars au 19 mars 2005	355 €

Parc St-James Gassin – Golfe de St Tropez (Var)Location mobile home 4/6 pers

Gestionnaire : ASMA
Renseignements : Marie-Laure LADA
Tél. : 01 49 55 50 04 – Fax : 01 49 55 74 41

Date butoir printemps : 24 janvier 2005

Après cette date, il sera possible de s'inscrire **dans la limite des places disponibles**.

SITUATION : Entre La Croix-Valmer et St-Tropez, à 2 km de la plage des Marines de Cogolin, le Parc Saint-James est situé dans un parc de 31 ha de pins parasols et de chênes lièges. Emplacement calme et ombragé parmi mimosas et lauriers roses sur une colline qui domine le golfe de St-Tropez.

ENVIRONS : Pour découvrir le Golfe de St-Tropez vous pourrez cheminer du haut du promontoire jusqu'aux plages de sable fin. Cette région enchantera tous ceux qui aiment communiquer avec la mer et la nature. Depuis le parc, situé au pied du vieux village de Gassin, des sentiers pédestres vous emmèneront, à travers les forêts de pins et de chênes, jusque dans les venelles de Gassin. Vous flânerez dans ses ruelles tortueuses et ses vieilles maisons pittoresques, dominant un paysage de vignobles, d'étendues boisées et le golfe de St-Tropez. Un peu plus loin, se trouvent Cogolin et le musée Raimu, Ramatuelle et ses domaines viticoles.

SUR PLACE : piscine chauffée, pétanque, ping-pong, mini-golf, tennis, aires de jeux pour enfants, mini-club pour les moins de 12 ans, restaurant, bar.

A L'EXTERIEUR : golf, centre équestre, planche à voile, plongée dans la baie de Cavalaire.

ANIMAUX ADMIS : 1 par famille, vaccins à jour ; gros chiens déconseillés. Prendre contact avec le camping. 5 € par jour.

ACCES : A8 sortie Le Luc ou Le Muy rejoindre Saint-Tropez par le carrefour de la Foux puis prendre la direction de La Croix Valmer par la D559. Le Parc Saint-James est indiqué sur la route à 3 km.

ARRIVEE : le samedi à partir de 17 h
DEPART : le samedi avant 10 h

LOGEMENT : L'ASMA Nationale dispose de 4 mobile-homes de 6 personnes (4 adultes/2 enfants). Chambre avec lit double, chambre avec 2 lits simples, salon coin-repas avec 2 couchages, cuisine équipée, salle d'eau (WC, lavabo, douche eau chaude). Literie : 4 couvertures et 6 oreillers. Mobilier de jardin pour 6 personnes. Parking sur emplacement de 100 m².

Chauffage gratuit du 14 mai au 17 septembre.
Taxe de séjour à régler sur place.
Une caution de 200 € sera demandée lors de votre arrivée.

ADRESSE DU SITE : Parc Saint-James Gassin 6 Route de Bourrian - 83580 GASSIN
Tél. : 04 94 55 20 20 Fax : 04 94 56 34 77

TARIF par semaine en location (draps non compris)	
Du 2 au 9 avril 2005	181 €
du 9 avril au 7 mai 2005	190 €
du 7mai au 28 mai 2005	181 €

Parc St-James Oasis - Puget/Argens (Var) - Location villa ou bungalow 6 pers.

Gestionnaire : **ASMA -** Village non agréé CAF
Renseignements : Marie-Laure LADA
Tél. : 01 49 55 50 04 – Fax : 01 49 55 74 41

Date butoir printemps : 24 janvier 2005

Après cette date il sera possible de s'inscrire **dans la limite des places disponibles**.

SITUATION : Légèrement en retrait du Littoral, le village Oasis, au calme entre les Maures et l'Esterel, se trouve au cœur d'un espace naturel préservé, dans 42 hectares de pins et de chênes ; le village-club est à la fois une agréable hôtellerie de plein air mais aussi un authentique village provençal qui regroupe activités et boutiques.

ENVIRONS : Tout près de Fréjus et St Raphaël, le village Oasis vous ouvre les portes de la Riviera et de l'arrière pays provençal avec ses domaines viticoles.

ANIMATIONS : Au village : une superbe piscine chauffée de plus de 500 m^2 et ses plages, mini-club pour les moins de 12 ans, discothèque, soirées. Vaste parcours de santé.
Avec participation : A proximité : centre équestre, golf, location de vélos, planche à voile, plongée.

SUR LE SITE : Pétanque, tennis, ping-pong, sauna, fitness, salle de musculation en avril, juillet et août, aire de jeux, salle de jeux électronique, bars, journaux, supérette, plats cuisinés à emporter, restaurant.

ANIMAUX ADMIS : 1 par famille, vaccins à jour, gros chiens déconseillés. Prendre contact avec le camping. 5 € par jour.

ACCES : Route par la RN7 prendre la route de la Bouverie puis à 500 m après l'autoroute à droite, le village Oasis.
Par autoroute A8 : Sortie Fréjus ouest puis RN7 direction Le Muy ; le village est situé sur la droite en direction de la Bouverie.

ARRIVEE : le samedi à partir de 17h
DEPART : le samedi avant 10h

LOGEMENT : L'ASMA dispose de **4 villas** 6 pers. (4 adultes/2 enfants). Petit mas de style provençal avec toit de tuiles. 1 chambre avec 1 lit double, 1 chambre avec 2 lits superposés, séjour avec 2 couchages, kitchenette équipée (réfrigérateur, plaques de cuisson, four), salle d'eau avec douche, wc. Terrasse couverte avec mobilier de jardin.

1 bungalow 6 pers., situé dans un emplacement de 100 m² avec mobilier de jardin se compose d'1 chambre avec lit double, 1 chambre avec deux lits simples, 1 salon-salle à manger pourvu d'un convertible 2 places, cuisine équipée, salle de douche, WC

Chauffage gratuit du 14 mai au 17 septembre.
Taxes de séjour à régler sur place.
Une caution de 200 € vous sera demandée lors de votre arrivée.

ADRESSE DU SITE : Parc Saint-James Oasis
Route de la Bouverie
83480 Puget sur Argens
Tél. : 04 94 45 44 64 – Fax : 04 94 45 44 99

Veuillez préciser sur le bulletin d'inscription votre choix : bungalow ou villa

TARIF par semaine en location (draps non compris	VILLA	BUNGALOW
du 2 avril au 9 avril 2005	178 €	143 €
du 9 avril au 7 mai 2005	262 €	226 €
du 7 au 29 mai 2005	178 €	143 €

Parc St-James Eurolac – Aureilhan / Mimizan (Landes) -Location chalet 8 pers. ou mobile home 4/6pers.

Gestionnaire : ASMA
Renseignements et inscriptions : Marie-Laure LADA
Tél. : 01 49 55 50 04– Fax : 01 49 55 74 41

Date butoir printemps : 24 janvier 2005

Après cette date, il sera possible de s'inscrire **dans la limite des places disponibles**.

SITUATION : à 8 km des plages, le village de vacances d'Aureilhan est situé au milieu de la forêt des Landes, à l'ombre des pins et des chênes, au bord d'un lac de 450 hectares, dans un cadre typiquement landais. Le village-club est une agréable hôtellerie de plein air qui regroupe activités et animations dans un site rare pour la détente d'autant que le bord du lac est aménagé (pistes cyclables, circuits pédestres, plages).

ENVIRONS : Mimizan plage perle de la côte d'Argent, St Paul en Born avec « la ferme de Born » parc arboré, mini-ferme pour les enfants avec animations. Les sentiers de découverte de Bias, circuit pédestre ou VTT, autour de l'étang du Bourg Vieux.

SUR PLACE : piscine chauffée (à compter du 1er mai), tir à l'arc, tennis, supérette, mini-golf, restaurant, bar, aire de jeux.

A L'EXTERIEUR DU VILLAGE : Centre équestre, golf, planche à voile, voile, aviron, plongée et locations de vélos.

ANIMAUX ADMIS : 1 par famille, vaccins à jour, gros chiens déconseillés. Prendre contact avec le camping. 5 € par jour.

ACCES : Voiture conseillée Bordeaux, RN 10 jusqu'à Labouheyere, D 626. Direction Mimizan. Aureilhan est située à 3 Km avant Mimizan sur la droite.

ARRIVEE : le samedi à partir de 17 h
DEPART : le samedi avant 10 h

LOGEMENT : L'ASMA dispose de **1 chalet** 8 personnes (4 adultes/4 enfants) sur une aire de 100 m² composé d'1 chambre avec lit double, 1 chambre avec 2 lits superposés, mezzanine avec 2 lits simples, salon avec 2 lits gigogne, coin-repas, cuisine équipée, salle de bain, WC. Mobilier de jardin.
2 **mobile-homes** 6 personnes (4 adultes/2 enfants) composé d'1 chambre avec lit double, 1 chambre avec 2 lits simples, salon avec 2 couchages, cuisine équipée, salle d'eau (WC, lavabo, douche). Vaisselle. Mobilier de jardin pour 6 personnes. Parking sur emplacement de 100 m ².

Chauffage gratuit du 14 mai au 17 septembre. Taxe de séjour à régler sur place.
Une caution de 200 € vous sera demandée lors de votre arrivée.

ADRESSE DU SITE : Parc Saint James Eurolac
Promenade de l'Etang
40200 Aureilhan-Mimizan
Tél. : 05 58 09 02 87 Fax : 05 58 09 41 89

Veuillez préciser sur le bulletin d'inscription votre choix : chalet ou mobile home

TARIF du CHALET par semaine en location (draps non compris)	
du 2 avril au 9 avril 2005	186 €
Du 9 avril au 7 mai 2005	256 €
du 7 au 28 mai 2005	186 €
TARIF du MOBILE HOME par semaine en location	
du 2 avril au 9 avril 2005	174 €
Du 9 avril au 7 mai 2005	194 €
du 7 au 28 mai 2005	174 €

HOTEL « PALAIS BOURBON » 2 étoiles.

Gestionnaire : Hôtel Palais Bourbon

Renseignements et inscriptions : Marius DURAND Tél. : 01 49 55 86.08
ou Marie-Laure LADA Tél. : 01.49.55.50.04 - Fax : 01 49 55 74 41

SITUATION : Situé dans le 7 ème arrondissement en plein centre historique de Paris, à deux pas de l'Assemblée Nationale. Pour le touriste c'est avant tout la Tour Eiffel, les Invalides et le musée d'Orsay. En traversant la Seine rive droite, les jardins des Tuileries, le Louvre et les Champs-Elysées. On peut aussi, en flânant, par le bus 63 ou à pied, aller à St Germain des Prés, à St-Michel, au Quartier latin, au jardin du Luxembourg.

HEBERGEMENT : Hôtel 2 étoiles, rénové, chambres 2 personnes avec douche, wc, TV. En plus des chambres de 2 personnes vous pourrez bénéficier de grandes chambres familiales, couple avec enfants, comprenant 2 pièces pouvant loger de 4 à 5 personnes avec bain, wc, TV, mini-bar et coffre de sécurité.
Les chambres ne disposent pas de coin cuisine mais il n'est pas interdit de commander un repas aux nombreux services de livraison rapide ou d'acheter chez le traiteur du coin de quoi manger dans sa chambre et de demander au gérant les couverts, verres et assiettes. Vous pourrez également avoir à votre disposition des lits d'enfants et chaise haute et bien entendu faire chauffer tout ce qu'il faut pour les jeunes enfants et les bébés.

Moyens d'accès : Métro Varenne ou Invalides

Adresse de l'Hôtel « Palais Bourbon » : 49 rue de Bourgogne 75007 PARIS

TARIF par nuit pour deux nuits minimum petit déjeuner compris, taxe de séjour comprise :

chambre de 2 personnes avec douche, wc, TV (possibilité avec salle de bains, 34 euros en sus, non subventionnée par l'ASMA)	**65 €**
chambre de 3 personnes avec salle de bains, wc, TV, mini-bar	**118 €**
4-5 personnes, grande chambre familiale avec 2 pièces pouvant loger les couples avec enfants, salle de bains, wc, TV, mini-bar.	**130 €**

Toutes les chambres ont le téléphone direct avec possibilité d'un numéro personnel, la télévision par câble et la climatisation.

Les tarifs ne comprennent pas : les consommations personnelles et le téléphone.

Horaire d'arrivée : 12 h. Horaire de départ : 12 h.

Pour avoir l'assurance d'obtenir une réservation, il est vivement conseillé d'effectuer votre demande au moins 2 mois à l'avance

LES APPARTEMENTS A PARIS

Gestionnaire : MAEVA-PIERRE et VACANCES
Renseignements et inscriptions : Marius DURAND 01.49.55.86.08 ou
Marie-Laure LADA 01.49.55.50.04 - Fax : 01.49.55.74.41

L'ASMA vous propose toute l'année une nouvelle formule de location d'appartement sur Paris. A partir de deux nuits minimum et 7 nuits maximum, ce sur un choix de six quartiers dans la capitale.

Vous pouvez séjourner dans un appartement de 2 pièces, pour 4 personnes soit :

- **Aux Buttes Chaumont**, à proximité du parc et du quartier de la Villette.

- **Porte de Versailles**, en regard du parc des expositions

- **A Bercy** face au parc et à deux pas de la bibliothèque François Mitterrand

- **Dans Paris XVème** (avec petit-déjeuner inclus)

- **A la Défense**, à l'abri de l'arche et du CNIT

Vous pouvez également séjourner au choix dans un studio 3 personnes :

- **A Montmartre**, place Charles Dullin juste à coté du théâtre de l'Atelier

- **Porte de Versailles**, en regard du parc des expositions

- **A la Défense**, à l'abri de l'arche et du CNIT

HEBERGEMENT : Les résidences, de construction récente, tout confort, comprennent les prestations suivantes :

- Lits faits à l'arrivée
- Fourniture du linge de toilette
- TV couleur avec satellite
- Ménage en fin de séjour (sauf coin cuisine et vaisselle)
- Prêt de fer à repasser et de sèche-cheveux
- Possibilité de lit-bébé (sur réservation à l'avance)

M**oyens d'accès :** Toutes les résidences sont desservies par le métropolitain.
Arrivée 17h – Départ 12h
TARIF par nuit pour deux nuits minimum, taxes de séjour à régler sur place pour les résidences de Montmartre, des Buttes Chaumont et de Bercy:

STUDIO 3 personnes	**97 €**
APPARTEMENT 2 pièces 4 personnes	**140 €**

Pour avoir l'assurance d'obtenir le site de votre choix, il est vivement conseillé d'effectuer votre demande au mois 2 mois à l'avance.

CARTE PASS MUSEES ET MONUMENTS

Pour les séjours à Paris, vous pouvez vous procurez auprès de l'ASMA Nationale, lors de l'inscription ou avant votre venue dans la capitale, des cartes Pass musées et monuments, qui vous permettront d'entrer sans payer, et sans faire la queue, et autant de fois que vous le désirez, dans plus de 65 musées de Paris et de la région parisienne. De plus, vous bénéficiez de la subvention sur son coût. Elles sont également subventionnées au QF.

Trois formules au choix vous sont proposées : 1, 3, ou 5 jours consécutifs.

Cependant cette carte ne donne pas accès au expositions temporaires, ni aux visites conférences.

COMBIEN COÛTE LA CARTE ?

carte 1 jour : **18 €**
carte 3 jours : **36 €**
carte 5 jours : **54 €**

La plupart des musées sont gratuits pour les moins de 18 ans.
Les musées et monuments sont fermés le mardi et certains le lundi. Les 1 er mai, 11 novembre et le 25 décembre sont des jours de fermeture.

L'effet « coupe file » de la carte ne peut pas toujours être garanti dans certains sites équipés d'une billetterie magnétique nécessitant alors la remise d'un billet gratuit, ni dans les monuments où le nombre de visiteurs est, pour des raisons de sécurité, limité.

Pour tous renseignements contactez :

Marius DURAND 01 49 55 86 08
Marie-Laure LADA : 01.49.55.50.04